

Vivre le Parc

Le journal du Parc naturel régional de Millevaches en Limousin

P5. Portrait
Le Hêtre
(*Fagus sylvatica*)

P8. Thématique
Forêt de Demain

OCTOBRE 2022

P4 - Saison



- > Mieux connaître les champignons
- > Cueillir la noisette de terre
- > Auprès de mon arbre, le Hêtre (Fagus sylvatica)

P6 - Initiatives

- > Ciel transformé
- > Un chauffage au poêle !
- > «Qui l'eût cru ?»

P7 - Décryptage

Restaurer un paysage, pourquoi et comment ?

P8 - Thématique

Forêt de demain



« L'art de l'élevage demande une observation des milieux pour que nos bêtes soient en plein air quasi toute l'année »

P12 - Rencontre

De la viande écologique

P13 - Pratique

5 façons de participer aux projets locaux



P14 - Escapade

Royère-de-Vassivière

P16 - Ludique !

5 espèces & leurs anecdotes

Vivre le Parc

Journal du PNR de Millevaches en Limousin
05 55 96 97 00 - www.pnr-millevaches.fr
7 route d'Aubusson - 19290 Millevaches

Directeur de publication : Philippe Brugère, président du PNR de Millevaches en Limousin
Coordination : Marie Mazurier, chargée de communication du Parc
Réalisation : Emmanuelle Mayer (coordination éditoriale), Natacha Margotteau (journalisme), Hélène Richard (illustration), Emilie Lordemus (maquette)
En collaboration avec les techniciens du Parc naturel régional
Photo de couverture : lballié
Impression : Fabrègue, Saint-Yrieix-la-Perche, www.fabregueimprimeur.fr
Tirage : 20 000 exemplaires, imprimés sur papier
Dépôt légal à parution - ISSN : 1774-6876



Ça chauffe !

La saison estivale 2022 a enregistré des records de chaleur !

Cela a engendré une très forte fréquentation des nombreux lacs aménagés du territoire, ainsi qu'une excellente saison touristique pour notre espace rural, celui-ci étant un peu plus épargné que d'autres par les températures caniculaires que notre pays a connues. Cependant ces hausses de température, désormais fréquentes, sont inquiétantes. Elles sont la conséquence directe du changement climatique qui s'opère depuis plusieurs décennies, et contre lequel il faut lutter de manière déterminée pour espérer le contenir.

Ruisseaux asséchés, herbes grillées, arbustes dépéris... la nature souffre. C'est visible. C'est indéniable.

La forêt n'est pas épargnée. Outre les risques d'incendie auxquels elle est exposée, les différents acteurs forestiers devront nécessairement faire en sorte qu'elle s'adapte à ce réchauffement. Ce numéro de Vivre le Parc en a fait son sujet central. Il s'agit d'une thématique qui est parfois à l'origine de vifs débats. Malgré tout le PNR a pu fédérer de nombreux acteurs sur cette thématique en pilotant la récente charte forestière qui est en vigueur depuis quelques mois.

J'espère que ce dossier vous donnera les clés de compréhension nécessaires sur les enjeux à venir et vous permettra de comprendre les actions du Parc en la matière.

C'est ensemble que nous réussirons.
Bonne lecture à tous !

« La forêt n'est pas épargnée. Outre les risques d'incendie auxquels elle est exposée, les différents acteurs forestiers devront nécessairement faire en sorte qu'elle s'adapte à ce réchauffement. »



Philippe Brugère, Maire de Meymac
Président du PNR de Millevaches en Limousin



Photo : M. Mazurier



Photo : C. Salomon



Photo : PNR



Photo : M. Mazurier



Photo : C. Linet

Portrait

Mieux connaître les champignons

Avec l'Automne, arrivent les cèpes, les girolles et autres champignons... mais connaissez-vous bien ces organismes ?

Les champignons sont une catégorie d'êtres vivants à part entière et n'appartiennent ni à la flore ni à la faune.

Les champignons que l'on cueille sont pour la plupart des champignons mycorhiziens. Ils sont constitués d'une partie souterraine sous forme de filaments microscopiques appelés mycélium et d'une partie aérienne qui est l'organe reproducteur du champignon. Cette dernière, appréciée des gastronomes, ne pousse que lorsque certaines conditions climatiques sont réunies. Incapable de photosynthèse, les champignons mycorhiziens se nourrissent de matière organique par décomposition et vivent en symbiose

avec des plantes qui leur apportent des produits issus de la photosynthèse comme des sucres. En contrepartie, le champignon apporte de l'eau et des éléments minéraux à la plante. Ainsi, les champignons jouent un rôle fondamental dans la vie des sols et des écosystèmes, il est donc important de respecter quelques règles lors de la cueillette.

Ainsi, évitez de récolter les pieds trop jeunes, qui n'auront pas eu le temps de disséminer leurs spores (« graines » du champignon), ni les pieds trop vieux qui ne seront pas bons. Le pied doit être récolté en entier pour éviter que des bactéries n'attaquent le champignon, tout en évitant d'aller trop en profondeur pour ne pas détruire le mycélium. Prélevez uniquement ce dont vous avez besoin ! Et si vous croisez des espèces dites « toxiques » ne les détruisez pas : bien qu'elles ne soient pas comestibles, elles ont un intérêt écologique.

Cueillir la noisette de terre



443. *Conopodium denudatum* Koch.

Illustration : source wikipedia

Le Conopode dénudé, appelé aussi noisette de terre, pousse bien souvent dans les secteurs humides ou les zones boisées telles que les landes à genêts, les hêtraies anciennes, les forêts alluviales.

Quand on la trouve en prairie, elle indique un sol pauvre en éléments nutritifs, car elle ne supporte pas la concurrence avec les plantes de milieux enrichis. Son nom vient du fait qu'elle perd ses feuilles en fleurissant. La partie aérienne ressemble beaucoup à la carotte sauvage, avec ses feuilles très découpées, et ses ombelles. Son intérêt se trouve surtout dans ses racines. Elles se composent de petits tubercules ronds d'environ 2 cm, enfoncés assez profondément dans le sol, à chair blanche sous l'enveloppe brune. Celles-ci se récoltent en

octobre-novembre, et peuvent se manger crues ou cuites. Les feuilles peuvent aussi se consommer, intégrées à une salade. Les graines, aussi appelées « cumin noir », laissent présager de leur utilisation ! Auparavant, on utilisait les cochons pour trouver la plante, comme les truffes. Aujourd'hui sa récolte n'est plus vitale pour l'Humain, mais elle fait partie de l'alimentation hivernale des animaux sauvages. Il faut donc limiter sa cueillette, et surtout laisser une bonne quantité de tubercules en place pour assurer leur pérennité. Pour la reconnaître dans la nature, ce n'est pas si facile, les ombellifères à fleurs blanches sont nombreuses ! La noisette de terre ne dépasse pas 70 cm de haut, et possède le plus souvent une seule tige par pied. Attention à ne pas la confondre avec la cigüe, qui elle est toxique !

Auprès de mon arbre,
le Hêtre (*Fagus sylvatica*)

Il fait bon marcher dans une hêtraie au sous-bois dégagé et ombragé, ou s'asseoir près d'un individu centenaire qui nous accueille du haut de ses 30 à 40 mètres et que l'on pourrait imaginer nous murmurer des histoires sur l'évolution des paysages, sur les espèces qu'il accueille... Le Hêtre, de la même famille que le chêne ou le châtaignier, est une des essences forestières les plus communes d'Europe. Il est également appelé fayard, foyard ou encore en *occitan*, lo fau, faja, ou fàia. On le retrouve dans la toponymie locale : Faux-la-Montagne, La Fage, Haute-Faye, ou encore Feyt. Son écorce fine est grise argentée, son tronc musculeux, pouvant atteindre 3-4 mètres de circonférence, s'évase à sa base tel un pied d'éléphant. Ses feuilles sont entières, non dentées, brillantes, aux bords velus. Leur particularité : elles ne tombent qu'au printemps, au moment de la pousse des nouvelles feuilles.

Gîte et couvert pour bon nombre d'espèces

Cet arbre, mort ou vif, est un véritable immeuble où peuvent cohabiter pics, mésanges, écureuils, lérots, de nombreux insectes ou encore des espèces plus rares telles que la chouette de Tengmalm. Arbre de vie, il offre également à l'automne une nourriture aux plus grandes espèces telles que le sanglier ou le cerf, grâce à ses fruits, les faines, qu'il produit à partir de 50-60 ans. Nous, humains, bénéficions également de sa présence à travers différents usages. Son bois, esthétique, facile à travailler, est utilisé essentiellement pour fabriquer parquets, mobilier et ustensiles divers, hors charpente. Malheureusement, ce bois de qualité est souvent utilisé pour se chauffer ou produire de la pâte à papier. Il peut également servir à fumer certains aliments et son écorce comme remède contre la fièvre. Au printemps, ses jeunes feuilles peuvent être consommées crues en salade ou cuites au beurre. Ses graines riches en lipides et glucides peuvent agrémenter nos assiettes. Il n'est cependant pas conseillé d'en ingérer une trop grande quantité. Les graines qui n'auront pas été consommées pourront germer et participer au renouvellement de la forêt. Les jeunes pousses ont besoin de l'ombre d'individus plus grands pour se développer.

Arbre d'avenir ?

Le Hêtre est une espèce bioindicatrice d'un climat tempéré humide. Comme pour d'autres espèces, le réchauffement climatique peut interroger sur son avenir et sa capacité à s'adapter aux étés plus secs. Ces préoccupations ne doivent pas conduire à son remplacement par d'autres essences... L'urgence n'est pas à l'action précipitée mais à l'observation du vivant et à la conservation d'une diversité d'essences présentes sur le territoire. C'est pourquoi augmenter la valeur économique du bois de hêtre serait une chance pour pérenniser nos hêtraies, haies et arbres isolés.



30 à 40 m
de haut en moyenne

jusqu'à 4 m
de circonférence

50 à 60 ans
c'est l'âge moyen
des premières productions
de graines pour un hêtre

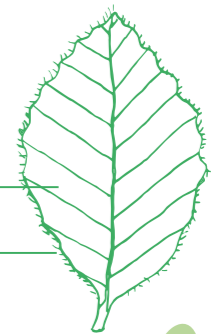


la faine

Face
supérieure
d'une feuille
de hêtre

Surface cirée

Poils
(surtout sur les jeunes
feuilles)



Leur particularité :
elles ne tombent
qu'au printemps,
au moment
de la pousse des
nouvelles feuilles.

La petite histoire...

Avec un goût entre la châtaigne, le pignon de pin et la noisette, la faine est à présent un fruit oublié. Pourtant riche en bonnes graisses, en sucres, elle permettait auparavant de faire des réserves pour affronter la saison creuse de l'hiver : grillées comme des graines de tournesol au goûter, pressées pour leur huile, mixées en farine dans les gâteaux... Ces petites noix ont beaucoup de choses à nous apporter ! Antiseptiques, notamment pulmonaires, elles étaient employées pour soigner de nombreuses maladies. Les infusions ou macérats de feuilles ou d'écorce sont utiles aussi, et servaient pour laver les plaies et apaiser les irritations.



Photo : Samuel Chaillet - CNRS - Renoir

Ciel transformé

Labellisé Réserve Internationale de Ciel Etoilé l'année dernière (Rice), le Parc poursuit son action en matière de sobriété lumineuse d'une façon novatrice. En lien avec l'Ipamac (association des Parcs du Massif Central), il accompagne divers organismes privés dans un diagnostic de leurs points lumineux, leur fournit des préconisations et un guide de matériel afin qu'ils participent activement à la réduction de la pollution lumineuse de notre ciel profond. « Le sujet est souvent méconnu des acteurs

privés. Il ne s'agit pas de viser ou culpabiliser mais de donner les moyens d'agir ensemble », précise Violette Janet-Wioland, chargée de mission Énergie - Climat. Essais transformés déjà pour deux structures qui se sont engagées à programmer des travaux pour réduire et adapter leur éclairage : le Syndicat de Séchemailles aux abords du restaurant et de la plage et La Fondation Jacques Chirac pour différents sites sur Peyrelevade, Sornac et La Courtine. Des actions exemplaires qui en inspireront d'autres.

Contact : Violette Janet-Wioland - chargée de mission Énergie Climat
v.janet-wioland@pnr-millevaches.fr - 06 77 83 91 44

Un chauffage au poêle !

Vous pensez à changer votre système de chauffage ? Vous avez envie d'arrêter le fioul ? Vous avez de la chance d'habiter le Parc !

Le PNR en partenariat avec l'Association Française du Poêle Maçonné Artisanal (AFPMA) souhaite développer l'installation de poêle de masse sur notre territoire. Le poêle de masse, késako ? Un ouvrage maçonné associant foyer et accumulateur dans lequel une flambée d'une heure et demie permet de chauffer toute la journée. Un système de chauffage innovant qui a de l'avenir : en plus de bénéficier d'un confort thermique de grande qualité, on participe à la fin de l'utilisation des énergies fossiles et on diminue la pollution émise dans l'air. Le Parc recherche des chantiers d'installation chez les particuliers, les collectivités et les entreprises. Intéressés ? Contactez Manon !

Contact : Manon Campenet - chargée de mission TEPOS
06 31 85 86 68 - tepos@pnr-millevaches.fr



Qui l'eût cru ?

C'est le titre d'un nouveau jeu passionnant et surprenant proposé par le Parc.

Pauline, chargée de mission Education au territoire, et les agents d'accueil ont créé ce jeu de cartes qui révèle l'extraordinaire de l'ordinaire : 30 espèces, à la fois communes (moineau, escargot...) et emblématiques du territoire (droséra, lézard vivipare...) vous font des confidences sur leurs talents cachés, leurs ingéniosités d'adaptation et leurs stratégies liées au territoire. Le principe ? Associer les trois cartes d'une même espèce - image, nom et secrets. Si vous passez à la Maison du Parc, demandez à jouer ! Un animateur vous montrera. Une occasion ludique pour apprendre à regarder autrement ceux qui nous entourent. De plus, des exemplaires du jeu seront distribués aux écoles du territoire.

Pauline Riffaut - chargée de mission Éducation
06 77 83 91 31 - p.riffaut@pnr-millevaches.fr

illus : Julie Bornes



Décryptage

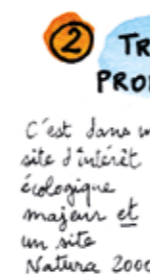
Restaurer un paysage, pourquoi et comment ?

Le paysage entre Tarnac et Peyrelevade, offre une image typique du plateau de Millevaches : landes à tonalités ocre, violette ou verte, des touradons de molinie, un ruisseau qui coule en bas et quelques brebis qui pâturent. Une vraie carte postale, qui paraît être là depuis toujours. Pourtant les clôtures et ouvertures sont neuves, comme les passerelles en bois pour permettre aux bêtes de franchir

la rivière... Ce paysage a mis deux ans à apparaître ! L'automne 2022 marque la fin officielle du chantier entamé en novembre 2020 avec le propriétaire, une agricultrice et divers prestataires. L'occasion de faire le point sur la « restauration de milieu », qui est moins le retour à un état antérieur que la réponse à des altérations des équilibres écologiques.



Nous avons des habitats naturels très sensibles en Limousin : landes sèches, tourbières, zones humides... Or chacun d'eux assure des fonctions et rend des services (écologiques, économiques, socio-culturels, paysages). Préserver voire restaurer ces milieux, c'est leur permettre de continuer à jouer ces rôles, & combien importants, sur le long terme.



2 TROUVER ET CONTACTER LE(S) PROPRIÉTAIRE(S) DES TERRAINS

C'est dans un site d'intérêt écologique majeur et un site Natura 2000



Allô, Monsieur N. ? Vos parcelles sont en train de se dégrader. Souhaitiez-vous y remédier ?



4 TROUVER DES PARTENAIRES



bûcherons, entrepreneurs, bergère, brebis



6 FAIRE UN PLAN DE GESTION PASTORALE ET UNE CONVENTION AVEC LA BERGÈRE

Convention de pâturage



8 L'ÉVALUATION ET LE SUIVI S'ÉTALENT AUSSI SUR PLUSIEURS ANNÉES

Dans cet enclos, la molinie a progressé : les brebis doivent y passer plus de temps.

on voit le ruisseau... comme quand j'étais petit !

1 REPÉRER UN HABITAT INTÉRESSANT, MAIS DÉGRADÉ



à l'abandon en cours de "fermeture": bientôt envahi par les arbres et arbustes.

3 AVOIR L'ACCORD SUR LE PRINCIPE DE LA RESTAURATION ET SUR LE DIAGNOSTIC



C'est sûr qu'il vaut mieux prévenir que guérir...

Compte tenu de la richesse naturaliste du secteur, il serait bien de rouvrir l'espace et le garder ouvert.

5 TROUVER DES FINANCEMENTS



Au fait, ça va coûter cher, tout ça ?

Ne vous inquiétez pas, ces travaux peuvent être financés pour tout ou partie. On vous aide à faire les demandes.

7 LE CHANTIER DÉBUTE ! IL PEUT DURER PLUSIEURS ANNÉES



9 LA FAUNE ET LA FLORE REPEULENT À LEUR RYTHME !



lény 08-2022



Photo : J. Damase

Thématique

Forêt de demain

Avec ses 55% de surface boisée, le territoire du Parc est intimement lié à la forêt. Ce milieu fait l'objet de nombreux usages et de préoccupations différentes qu'il convient d'articuler pour construire un avenir viable et partagé.

« La position du Parc est de transformer nos faiblesses en forces. On a sur le territoire des éléments chiffrés : on dispose d'un état des lieux de la forêt, on connaît les mécanismes. C'est un point important pour améliorer et construire ensemble », souligne Guillaume Rodier, responsable du pôle gestion de l'espace. Alors qu'au début du XX^{ème} siècle seulement 5 % du territoire était boisé, l'État, par le Fond Forestier National, a encouragé dès les années 1950, la plantation de résineux (pin sylvestre, épicéa et douglas) pour répondre à un besoin de bois et apporter un revenu complémentaire aux propriétaires, alors pour la plupart agriculteurs. « À côté des espèces anciennes spontanées, des essences ont été introduites dont certaines ont fait la preuve de leur adaptation », indique Olivier Villa, animateur Natura 2000 au PNR.

Pour une forêt durable

Selon la définition consacrée, la forêt désigne un peuplement d'arbres en équilibre, adaptés au sol et au climat, et qui ont la faculté de se régénérer en un lieu donné. Elle constitue un écosystème, riche d'une flore et d'une faune qui conditionne la possibilité du vivant, notamment celle de l'espèce humaine. La forêt est le cadre d'usages quotidiens (cueillette de champignons, randonnées, photographie, chasse...) et se balader au vert participe à la santé psychologique et augmente les capacités du système immunitaire. Mais continuer à parler de forêts sur un territoire « suppose que celles-ci puissent perdurer et qu'on laisse le temps aux arbres d'arriver au moment charnière de la reproduction sinon on entretient un système de dépendance qui ne garantit pas leur adaptabilité », explique Olivier Villa. « Toutes nos actions servent deux enjeux sous-jacents, précise Olivier Zappia, chargé de mission Patrimoine naturel. Un enjeu climatique : on recherche une forêt qui capte le plus de carbone possible et qui puisse continuer à produire du bois. Un enjeu de santé environnementale et humaine : en garantissant la biodiversité, on préserve la santé de l'écosystème et sa résilience. Une forêt diversifiée est bien plus capable de résister à un contexte de feu ou de se remettre de perturbations. » La pérennité des arbres est aussi une condition de la survie économique, garantissant un approvisionnement en bois pour l'industrie de la transformation. « Le Parc n'a pas une position anti-résineux car certaines essences sont utiles pour faire du bois d'œuvre, donc participer à la construction et ainsi diminuer la part du béton (extrêmement énergivore) employé dans le secteur du bâtiment. Mais les feuillus sont également très importants, tant pour des raisons écologiques qu'économiques (notamment pour le bois de chauffage) », poursuit Olivier.

Maintenir un intérêt économique dans la durée

Depuis Marius Vazeilles, la forêt est considérée comme un capital, ce qui suppose de maîtriser les coûts et de garantir un revenu. « Beaucoup de propriétaires et de gestionnaires ont appris une technique basée sur la coupe rase et la plantation à l'identique, rappelle Guillaume Rodier. Mais le traitement régulier monospécifique coûte cher, lorsque vient le moment de replanter, après la coupe rase. Aujourd'hui, qui peut se dire qu'on va échapper à des canicules, des coups de vent et des parasites ? Le retour sur un tel investissement n'est plus garanti. Aussi, quand on ne sait pas ce qui va vivre ou mourir, il est périlleux de mettre tous ses œufs dans le même panier. » Ce qui était recommandé autrefois n'est plus adapté aujourd'hui.

Sur le territoire, la filière bois de première et seconde transformation représente 1 000 emplois directs et tout autant en emplois indirects. Le volet formation est donc important pour assurer localement l'acquisition des savoir-faire et compétences à toutes les étapes de la chaîne de transformation. Le Parc est là pour travailler avec les gestionnaires et accompagner le devenir de la filière. « Il s'agit de trouver des solutions, notamment penser la production de bois en travaillant des micro-filières, à partir de feuillus comme le bouleau. » De plus, notre forêt est à 90% privée. Le territoire du Parc compte 21000 propriétaires, 66% d'entre eux possèdent des parcelles inférieures à 4 ha. L'emboîtement des échelles est une réalité complexe à prendre en compte selon Guillaume Rodier : « Il y a une hétérogénéité des systèmes, des façons de voir et de réfléchir. A l'échelle du Parc c'est une mosaïque de systèmes d'exploitation mais chaque parcelle doit aussi se penser comme étant liée à un ensemble plus grand. »

Un enjeu de société

La réalité de la forêt concerne chacun avec des implications et des attentes différentes. Mais complexe ne veut pas dire incompatible. « Il n'y a pas de priorisation entre les différents enjeux économiques, écologiques et sociétaux. Ils fonctionnent ensemble ; la multifonctionnalité est une démarche qui consiste à conjuguer de manière efficace revenus économiques, protection des écosystèmes et de respect des usages sociaux. » Les SylvoTrophées en sont un bon exemple. Ce prix, décerné par le PNR, distingue un binôme propriétaire foncier/gestionnaire forestier, sur la base de trois critères primordiaux : la production de bois, la diversité biologique et la valeur sociale.

Le territoire du PNR a une histoire forestière récente et c'est toute l'ambition de la charte forestière d'écrire son avenir : « Il s'agit d'un besoin de compréhension mutuelle au sein même des acteurs socio-professionnels du monde forestier mais également d'un besoin de sensibilisation et de dialogue avec la société civile. Il y a un besoin d'une culture forestière partagée. »



Photo : C. Salomón

Charte forestière

Parce que la forêt nous concerne tous, le Parc a réuni, à l'été 2021, acteurs locaux et habitants autour d'ateliers portants sur les enjeux majeurs de la forêt. Le but ? Conduire une réflexion collective aboutissant à un engagement vers une trajectoire commune à l'horizon 2030. Ce travail important de concertation de 110 structures de toute la filière a permis d'écrire la troisième charte forestière du Parc pour les années 2022-2027, comptant 35 signataires. Ce programme de 27 actions a pour mission de promouvoir une gestion durable de la forêt, de protéger les paysages, les patrimoines naturels et culturels, de contribuer à l'aménagement du territoire et à son développement économique, social, culturel, à la qualité de vie, à l'éducation et l'information des personnes, tout en réalisant des actions expérimentales et contribuant à des programmes de recherche. Parce que la santé des populations et activités humaines est liée à la santé des écosystèmes, le Parc défend une gestion durable et multifonctionnelle de la forêt comme meilleure alliée pour avoir des forêts viables dans l'espace et dans le temps.

Ce que préconise le Parc

- ➔ Plus résistants parce que tous différents ! On favorise la plantation mélangée d'essences.
- ➔ On sort couvert ! On ne passe pas par le stade « coupe à blanc » pour maintenir un couvert forestier continu.
- ➔ L'union fait la force ! On s'appuie sur l'existant et on travaille avec la régénération naturelle pour faire des économies d'énergies et d'argent.
- ➔ On devient des durs de la feuille ! Le feuillus a de l'avenir, ne l'écartons pas, notamment en tant que ressource importante pour le bois de chauffage.
- ➔ Quid des gros durs ? Les gros bois présentent de nombreux avantages techniques, comme une meilleure proportion de bois dur par exemple.



Photo : PNR



Photo : J Darnase



Photo : PNR



Photo : PNR

Mini portrait : Philippe Jorrand

Forêt en héritage(s)

« Le temps de la forêt n'est pas celui des Hommes, il faut vivre avec. » À Gentioux-Pigerolles, Philippe Jorrand est propriétaire, avec sa sœur, et gérant d'un groupement forestier familial de 265 ha. Ses parcelles, plantées en résineux au début du XIX^{ème} siècle, ont longtemps été gérées selon la technique cyclique : on plante sur un terrain nu, on éclaircit tous les 10 ans, au bout de 45-70 ans on coupe puis on recommence. « J'ai vu des arbres déracinés par le vent comme un jeu de quille, des terrains râclés après une coupe rase devenir stériles ou mourir, des parcelles entières victimes de parasites, sans vraiment saisir le lien avec la gestion cyclique. » D'expériences « fâcheuses » en rencontres, Philippe chemine dans sa réflexion : « En plantant la même essence en même temps on obtient une homogénéité qui présente une grande fragilité aux tempêtes et aux maladies. J'ai compris que la ressource d'une forêt, c'est le sol, qu'il faut du temps. » Philippe change donc sa pratique : il mélange les essences pour avoir des boisements diver-

sifiés et récolte les arbres d'une parcelle tous les 4 à 6 ans en maintenant le couvert forestier. « La gestion forestière n'est pas un investissement en bourse. Il faut regarder la forêt avec une autre temporalité. Étalaé dans la durée, le revenu reste le même. » Pour lui, cette manière de faire répond à « deux appels majeurs qu'il faut entendre pour durer : l'évolution du climat qui implique des massifs résilients, et une réalité sociale qui nous engage à traiter autrement la nature. » En 2015, à l'initiative du Parc, Philippe se lance dans la restauration de la tourbière de Pré Mousse, « une bonne idée car la biodiversité bénéficie à la forêt voisine qui a aussi besoin d'humidité. » Pour lui, intérêt économique et responsabilité vont de pair. « La forêt est garante de biens communs : la qualité de l'air, la purification de l'eau, le maintien des sols, la biodiversité, l'espace pour les loisirs, le paysage. Je suis propriétaire forestier mais je suis aussi citoyen ! » Une façon de préserver l'héritage pour tous ceux qui viendront après lui, descendants et habitants du territoire.

« La forêt est garante de biens communs : la qualité de l'air, la purification de l'eau, le maintien des sols, la biodiversité, l'espace pour les loisirs, le paysage. Je suis propriétaire forestier mais je suis aussi citoyen ! »

→ Il est possible d'interdire les coupes rases

VRAI

L'interdiction des coupes rases relève de différents cadres réglementaires, dépendant principalement de la localisation de la forêt (région, département) et de sa superficie. Pour procéder à des coupes rases, les propriétaires de parcelles de plus de 4 ha doivent obtenir une autorisation administrative auprès de la Direction Départementale des Territoires. Par ailleurs, les préfets peuvent abaisser ce seuil réglementaire à des surfaces de moindre étendue (par exemple un hectare). Pour les plus grandes propriétés forestières (plus de 25 ha), la rédaction d'un Plan Simple de Gestion (PSG) est obligatoire. Ce PSG, qui prévoit les coupes à réaliser dans les dix ans à 20 ans, doit être approuvé par le Centre Régional de la Propriété Forestière, qui en vérifie la concordance avec le Schéma régional de gestion sylvicole (SRGS). Pour en finir avec les coupes à blanc dans les grandes propriétés forestières, il serait donc nécessaire que le SRGS en proscrive la pratique, ou que des modalités de couvert forestier continu soient privilégiées par les propriétaires et gestionnaires. En ce sens, le travail de sensibilisation sur les intérêts de stratégies sylvicoles variées doit se poursuivre à la faveur des multifonctionnalités des forêts aux valeurs économiques fortes et sécurisées.

→ La forêt a besoin des êtres humains

FAUX

Les premières forêts s'implantèrent voici plus de 400 millions d'années, bien avant que nos premiers ancêtres n'apparaissent sur Terre, il y a «seulement» 3 millions d'années environ. Les forêts ont donc constitué l'un des premiers habitats de l'humanité, mais des sociétés se sont également très bien développées dans des environnements dépourvus d'arbres (déserts, banquises, steppes, toundra...). Humains et forêts ne sont donc pas inconditionnellement liés, même si les innombrables bienfaits apportés par les forêts aux sociétés modernes ont créé un lien de dépendance très fort de l'homme vis-à-vis des arbres. Ce lien explique le point de vue selon lequel la forêt aurait besoin de l'homme pour se régénérer.

→ Le réchauffement climatique va tuer « nos » arbres

FAUX

La hausse moyenne des températures, et surtout les épisodes de canicule et/ou sécheresse, sont très préjudiciables à la santé des arbres du Limousin qui sont adaptés à un climat relativement frais et humide. Toutefois, les arbres développent des stratégies pour lutter contre ces stress climatiques : arrêt temporaire de croissance, fructification abondante, voire dépérissement d'une partie de l'arbre seulement, généralement la cime. Un scénario possible d'adaptation de la forêt au changement climatique est donc une espérance de vie moindre des arbres compensée par une régénération plus rapide et une modification de leur physiologie. Ce phénomène est déjà perceptible dans certaines parties du bocage creusois, où suite à la sécheresse de 2019, des chênes ont vu leur cime dépérir, puis développer un réseau de branches basses pour démarrer une nouvelle phase de croissance. La forêt limousine deviendra-t-elle, dans les décennies à venir, plus basse et clairsemée ?



Rencontre

Photo : N. Margotéau

De la viande écologique

À Tarnac, Léo Pauwels et Namik Bovet, du Gæc Terras Comunas, développent une connaissance du milieu qui permet de pratiquer un élevage pastoral au rythme des saisons.

Léo et Namik nous accueillent de bon matin sur leur ferme, journée des foin oblige. Ici tout tourne autour du cycle de l'herbe : « Nous avons un calendrier pastoral avec un suivi saisonnier. L'art de l'élevage demande une observation des milieux pour que nos bêtes soient en plein air quasi toute l'année », explique Léo. Le duo élève ainsi 250 brebis limousines et 25 vaches Highlands, des races rustiques adaptées aux différents sols et peu exigeantes en nourriture. « Tout part d'une adaptation des pratiques au territoire et à l'environnement naturel », précise Namik. Ainsi, les brebis sont dans les landes jusqu'en juin. À l'été, adultes et agneaux partent en estive dans les tourbières grâce au Groupement pastoral des Mille Sonnailles. En fin d'été, les bêtes se nourrissent de l'herbe qui repousse dans les prairies après la fauche. Aux intersaisons, direction les bois et landes aux alentours de la ferme. En hiver, restent dehors les animaux plus costauds, pendant que les autres se préparent à l'agnelage. Associés au sein du Gæc Terras Comunas, Léo et Namik se sont installés en 2019 après avoir expérimenté le métier pendant plusieurs années au sein de l'association pour la Conservation et l'Expérimentation Paysanne et Ecologique (CEPE) à Tarnac. « Il est important pour nous de faire sens, de pratiquer une agriculture qui ne soit pas en trompe-l'œil », précise Namik. Ici, on donne du temps aux animaux : « Nos agneaux ne sont jamais prêts à consommer avant l'âge de 8 mois. Parfois même ce sont des agneaux de report, c'est-à-dire vendus à l'été suivant, entre 14 et 18 mois. Quant aux vaches, nous attendons qu'elles aient 4 ou 5 ans. » On est bien loin des standards habituels, aussi bien sur l'âge d'abattage que sur la viande obtenue.

« L'art de l'élevage demande une observation des milieux pour que nos bêtes soient en plein air quasi toute l'année »

« On n'a pas de gros gigots tout ronds ! sourit Léo. Notre viande a moins d'eau à l'intérieur et un gras bien réparti. Ce qui lui donne un goût persillé savoureux. » Ils vendent en circuits-courts, car c'est plus équitable aussi bien pour les éleveurs que les consommateurs. « Au fond c'est quoi le local ? C'est la richesse du milieu, celui des landes et des tourbières. » Et Namik d'ajouter : « On pense souvent qu'ici le territoire est pauvre parce que le sol est granitique. Mais il constitue un milieu avec des atouts précieux pour l'élevage. Les espaces humides des tourbières et les landes ligneuses avec la callune sont pâturables toute l'année. Le pastoralisme a de l'avenir : c'est un mode d'élevage résilient qui s'équilibre par la diversité des parcelles et une dépendance réduite aux intrants et au foin. »

C'est grâce au pastoralisme que Léo et Namik peuvent se suffire d'une centaine d'hectares de leur ferme, dont 20 % de terres fauchées. « Pour réduire nos besoins en foin en sortie d'hiver, on trouve des propriétaires qui laissent nos bêtes pâturer dans leurs forêts claires de feuillus, là où l'herbe est protégée du gel. Nous-mêmes on éclaircit progressivement en choisissant les essences. »

Ce lien au paysage est au cœur de leur pratique : « Quand on intervient après une coupe rase, il y a un enjeu de re-végétalisation. Ce qui est passionnant, c'est de savoir que l'on ouvre des milieux, que l'on fait des choses qui ont du sens et à échelle humaine. » Des méthodes de production exemplaires qui ont nourri le travail que mène actuellement le PNR pour créer une marque Parc dédiée à la viande. Ce nouveau label valorisera la viande ovine et bovine issue d'une conduite d'élevage en lien avec l'utilisation des milieux naturels du territoire. En attendant, il est temps de partir faire les foin ! Des éléments venus des sous-bois nous rappellent que la chaleur monte...

Vente en directe sur www.terrascomunas.fr

5 façons de participer aux projets locaux

Pratique

1
L'information

Impliquer les citoyens est nécessaire pour monter des projets locaux, qu'il s'agisse d'aménager une place, d'implanter une infrastructure, d'organiser une filière ou encore de mettre en place un service à la population. Parce que les habitants ont une expertise : celle de l'usage.

C'est le tout premier niveau de participation : il s'agit de porter à connaissance des habitants un projet, afin qu'il soit au courant et puisse demander des précisions, poser des questions pour comprendre. Cela prend souvent la forme d'une réunion publique, mais aussi d'informations diffusées dans les journaux ou bulletins municipaux.

2
La consultation

Il s'agit de capter l'opinion ou les besoins des habitants via des sondages et questionnaires. Une matière très utile pour les porteurs de projets. Ainsi, l'Ipamac (association des Parcs du Massif central) réalise actuellement une enquête sur les nouveaux arrivants, afin de concevoir des actions possibles en faveur de leur accueil. La consultation n'oblige pas les décideurs à prendre en compte les avis recueillis, mais cette forme, légère, a l'avantage de permettre au citoyen de transmettre son opinion sans que ça lui prenne trop de temps.

« Travailler avec les personnes concernées par les aménagements ou les services permet de créer des projets réellement adaptés aux réalités et aux besoins », explique Anaïs Belloc, urbaniste au PNR. La participation citoyenne facilite aussi la compréhension par les habitants des enjeux ou des contraintes du projet, par exemple financières. Mais elle peut créer des frustrations ou inquiéter, c'est pourquoi elle doit être bien préparée et animée, afin de donner le cadre, de définir l'objectif et de faciliter les échanges. En effet, on distingue 5 niveaux, dans la participation, allant de la simple réunion d'information jusqu'à la co-décision.

3
La concertation

Ce troisième niveau de participation, de plus en plus fréquent, permet de créer du débat. Les décideurs restent maîtres des choix finaux mais la concertation enrichit considérablement les projets. Cela prend la forme d'ateliers comme les « world café » et autres outils d'animation. Ainsi, le Parc a l'habitude de mener des concertations sur ses projets. Citons également la Scène nationale d'Aubusson, qui a organisé une soirée de concertation pour déterminer l'avenir du café L'Avant-Scène.

4
La co-construction

La co-construction est plus rare car elle nécessite une grande disponibilité pour les habitants impliqués et une posture de coordination pour les décideurs. Il s'agit de construire ensemble un projet, à travers des ateliers. Tout ou une partie du projet peut être co-construit, comme dans certaines études de bourgs. Le projet d'éco-quartier de Faux-la-Montagne, par exemple, avait été co-construit avec plusieurs des futurs habitants.

5
La co-décision

Dans la co-décision, l'élaboration du projet se fait de façon horizontale et les décisions se prennent ensemble, selon plusieurs méthodes (majorité, consentement, consensus...). La co-décision nécessite d'être capable de faire des compromis sur ses convictions, et des outils pour faciliter l'expression de toutes les personnes et pas uniquement celles qui sont à l'aise pour prendre la parole.

Que fait le Parc ?

Le Parc est convaincu qu'impliquer les citoyens, usagers ou habitants favorise les projets qualitatifs et adaptés. C'est pourquoi il encourage la participation citoyenne, à différents niveaux selon les projets, et l'utilise dans ses propres programmes. Le Parc peut aider les élus et porteurs de projets à trouver la meilleure forme de participation possible et les orienter vers des structures ressources.

Anaïs Belloc - chargée de mission Urbanisme - 06 31 67 51 05 - a.belloc@pnr-millevaches.fr



Escapade

Royère-de-Vassivière

Du haut de ses 831 mètres d'altitude et de ses quelques 600 habitants, le village creusois de Royère-de-Vassivière est un véritable carrefour

- naturel et de vie -

au cœur du Parc naturel régional de Millevaches.

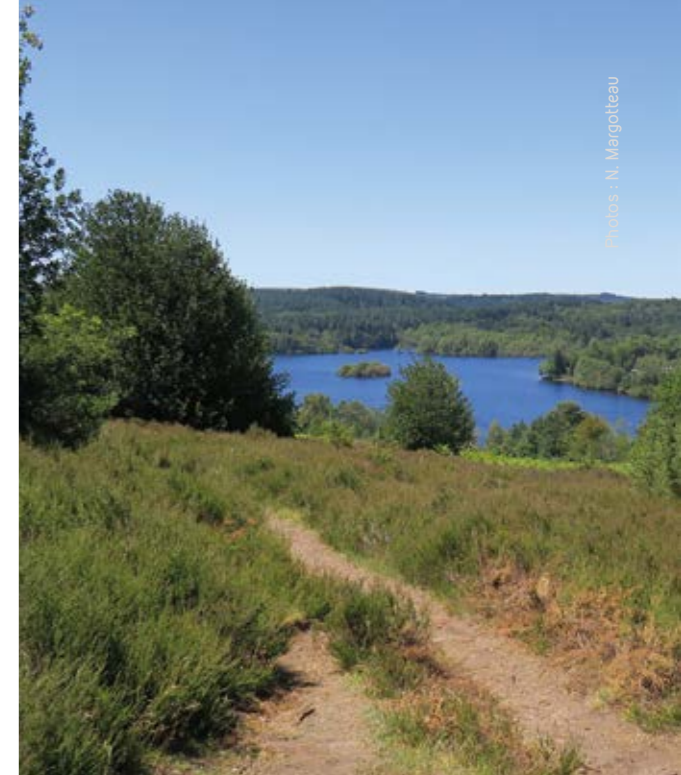
Les plus de 7000 hectares et 35 hameaux jouxtent les rives du lac de Vassivière et de Lavaud-Gelade.

Royère-de-Vassivière se distingue par une vitalité culturelle et associative puisant son énergie dans une intense histoire d'éducation populaire.

Des associations y cultivent une ruralité conviviale et impliquée, tels les Plateaux Limousins, créés en 1974, entre réflexions-débats sur le territoire, ateliers et accueil de groupes. Ou plus récemment Bande de prod, une association pour favoriser le développement des circuits-courts.

Point info • rue de Vassivière - 23460 Royère-de-Vassivière
pointinfo.royere@gmail.com

Point Info Royère de Vassivière



Tous à l'Atelier

C'est le cœur battant du bourg depuis 19 ans ! Créé à l'initiative de jeunes qui avaient envie de revenir au pays pour dynamiser le village quand celui-ci perdait des habitants, L'Atelier a plus que relevé le défi : cet ancien hôtel réhabilité est devenu un lieu incontournable de la vie locale et qui emploie une quinzaine de salariés ! L'Atelier c'est d'abord un bar-restaurant où l'on sert des plats à base de produits locaux, avec une déco chaleureuse du comptoir au baby-foot en passant par le flipper, terrasse à l'avant et jardinet à l'arrière. C'est aussi une boutique où l'on trouve vêtements, accessoires hauts-en-couleur, confitures et bocaux locaux. C'est enfin un lieu ouvert qui réchauffe les cœurs même en hiver avec une programmation culturelle et festive réalisée par l'association Emile a une vache : concerts, projections, rencontres, théâtre, ateliers...

www.latelier23.com - 05 55 64 52 22

Secrets de nature

Aux alentours du village, trois superbes balades vous sont proposées. Faciles d'accès à tout âge, elles vous attendent chacune avec leur univers. Ambiance boisée et chaos granitique au nord avec la Rigole du Diable qui vous embarque aux sons de la rivière du Thaurion. Site classé Natura 2000 avec la tourbière de la Mazure riche d'un patrimoine naturel exceptionnel. Parcours ludique au sud, au fil de la légende du Puy de la Croix : munis d'un livret fourni par le point d'informations touristiques, un sentier en huit étapes, jalonné de huit pierres qui vous diront tout de la légende et des biotopes emblématiques du Parc (lande, forêt, genévriers). À noter les points de vue magnifiques sur le lac de Vassivière et la halte dans la loge du berger, joli patrimoine rural lié au pastoralisme.

Sur les ondes

Une antenne accrochée sur le toit de la mairie de Royère, un peu de bricolage et beaucoup d'envies : voilà comment se crée une des premières radios associatives du Limousin, Radio Vassivière, en 1984. D'abord estivale, elle se lance, deux ans plus tard, dans la diffusion 24h/24h et 7j / 7. Ecouter Radio Vassivière c'est découvrir la vie locale autrement avec des programmes d'actualités sur des initiatives aux quatre coins de la Montagne limousine. Mais Radio Vassivière ce sont aussi des émissions réalisées par des bénévoles passionnés, que ce soit sur la musique, la philo, l'éducation, la nature ou encore la jeunesse. Bref une radio associative, qui va à la rencontre des habitants, leur donne la parole et les moyens de faire de la radio à leur tour ! Toutes les émissions sont écoutables sur les ondes et en podcast.

www.radiovassiviere.com
Le 88,6 FM (Royère-de-Vassivière-Eymoutiers), le 88,0 FM (Aubusson-Felletin), le 103,1 FM (Meymac-Egletons) & le 92,3 FM (Ussel-La Courtine)

5 espèces & leurs anecdotes

Le Parc naturel régional de Millevaches en Limousin abrite des espèces animales sensibles et bien souvent méconnues. Parmi elles, ces 5 espèces, pour lesquelles vous devrez retrouver l'empreinte et la particularité !

Pie Grièche grise
Lanius excubitor



Loutre d'Europe
Lutra lutra



Sarcelle d'hiver
Anas crecca



Chat sauvage
Felis silvestris



Rat des moissons
Micromys minutus



Illustrations : Valentine Plessy

- 1  **a** « Mon nid ressemble à celui d'un oiseau. »
- 2  **b** « Lorsque je chasse, j'empale mes proies sur des épines ou des barbelés. »
- 3  **c** « Je me régale d'espèces exotiques comme l'écrevisse américaine. »
- 4  **d** « Je suis le seul de mon espèce capable de me gratter en vol. »
- 5  **e** « Mon cousin apprécie les canapés de vos maisons. »

Réponse au jeu : 1-A-d | 2-C-c | 3-B-b | 4-D-e | 5-E-a

Les actions du Parc naturel régional de Millevaches en Limousin sont principalement financées par :